



SEAL KING INC.
7134 WELLINGTON COUNTY ROAD #124 SOUTH
Guelph, ONTARIO, N1H6N3
Canada
519-821-1250

PRODUIT: OIL OFF

CODE: SK/OLOFF

SECTION 01: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT..... OIL OFF
 CODE(S) DE PRODUIT..... SK/OLOFF
 NUMÉRO D'URGENCE :..... Pendant les heures d'affaires 519 821 1250. Après les heures de bureau 613 996 6666.
 Classe de produit..... Nettoyeur.
 USAGE RECOMMANDÉ ET Nettoyeur.
 RESTRICTIONS
 IDENTIFICATEUR DU FOURNISSEUR... Seal King Inc.
 7134 Wellington County Road #124 South
 Guelph
 Ontario
 Canada
 N1H6N3
 (519) 821-1250

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



MOT D'AVERTISSEMENT..... DANGER.
 CLASSIFICATION DES RISQUES..... Dommages oculaires graves — Catégorie 1. Liquides inflammables — catégorie 4. Sensibilisant cutané — catégorie 1. Irritation cutanée — catégorie 2.
 MENTION DE DANGER H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H227 Combustible liquide . H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 CONSEILS DE PRUDENCE
 Prévention..... P261 Éviter de respirer la poussière, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs et les pulvérisations. P264 Se laver soigneusement les mains après la manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 si sur la peau : laver abondamment à l'eau et du savon. P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux - Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes et retirer les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. P310 Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/MÉDECIN. P333+P313 En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée . P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. P501 Éliminer le contenu, le contenant et les autres déchets contaminés inutilisés conformément aux règlements locaux, étatiques, fédéraux et provinciaux.
 Effets potentiels sur la santé aigus :
 Par inhalation..... Irritant pour les voies respiratoires.
 Ingestion..... Peut causer une irritation gastro-intestinale nausées, de vomissements et de diarrhée.
 Peau..... Sévèrement irritant pour la peau.
 Yeux..... Risque de lésions oculaires graves.
 Effets potentiels sur la santé chronique :... Les contacts répétés peuvent causer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles.
 Conditions médicales aggravées par une surexposition
 Aucune n'est connue.
 INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRE..... Aperçu de l'urgence Liquide orange. Corrosif pour les yeux. Peut être irritant pour la peau. L'ingestion peut entraîner une irritation de la bouche, de l'œsophage et de la muqueuse de l'estomac. Contient un ingrédient qui peut sensibiliser la peau.
 Cancérogénicité :..... Aucun effet significatif ou danger critique.
 Autres dangers..... Aucun.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Dipropylene glycol methyl ether ((2-methoxymethylethoxy)propanol)	34590-94-8	10 - 20
Sodium metasilicate pentahydrate (Disodium dioxido(oxo)silane pentahydrate)	10213-79-3	1 - 5
d-Limonene	5989-27-5	0.5 - 1.0

PRODUIT: OIL OFF

CODE: SK/OLOFF

SECTION 04: PREMIERS SOINS

PROTECTION DES SECOURISTES :.....	Aucun danger qui nécessite des mesures spéciales de secourisme.
VOIES D'EXPOSITION.....	Par contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion. Par inhalation.
CONTACT CUTANE.....	Rincer immédiatement avec du savon et l'eau supprimant tous contaminés de vêtements et de chaussures. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
CONTACT OCULAIRE.....	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Consulter immédiatement un médecin. Retirez les lentilles cornéennes si possible.
INGESTION.....	Ne provoquez PAS de vomissements. Rincez la bouche à l'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez immédiatement un médecin.
INHALATION.....	Si vous ne vous sentez pas bien après l'inhalation, emmenez la personne à l'air frais et restez au repos dans une position de respiration confortable. Si la sensation persiste, consultez un médecin.
Note au médecin :.....	Traiter selon les symptômes.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ.....	Non inflammable.
Abaissez la limite inflammable/explosif :...	Ne s'applique pas.
Limite supérieure d'inflammable/explosif :	Ne s'applique pas.
AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS ET INAPPROPRIÉS	Utiliser les mesures d'extinction qui sont adaptés aux circonstances locales et le milieu environnant.
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES POMPIERS	Pompiers doivent porter un équipement approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un morceau de visage complet utilisé en mode de pression positive.
Remarques spéciales sur les risques d'incendie :	Des conteneurs fermés peuvent se rompre en cas d'exposition au feu ou à une chaleur extrême.
Sensibilité aux chocs :.....	N°.
Sensibilité aux décharges électrostatiques :	N°.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES MÉTHODES ET MATÉRIEAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE	Empêcher de nouvelles fuites ou des déversements s'il est sécuritaire de le faire. Zone de la digue et contenir le déversement. Pomper jusqu'au contenant pour la récupération ou l'élimination. Neutraliser le reste avec de l'acide doux et ramasser avec un aspirateur humide.
Autres informations :.....	Aucune connue.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANUTENTION	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer des vapeurs, brouillards de pulvérisation ou poussière de ponçage. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Lavez-vous soigneusement les mains après la manipulation.
CONDITIONS DE SÛRETÉ EN MATIÈRE DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS	Gardez récipient hermétiquement fermée et scellée unité prête à l'emploi. Conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et reste d'aplomb pour éviter les fuites. Ne pas stocker des conteneurs non étiquetés. Confinement approprié permet d'éviter la contamination de l'environnement. Garder hors de portée des enfants. Produits incompatibles : Des bases solides. Acides forts. métal. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Dipropylene glycol methyl ether ((2-methoxymethylethoxy) propanol)	100 PPM 606 mg/m3	150 PPM 909 mg/m3			
Sodium metasilicate pentahydrate (Disodium dioxido(oxo)silane pentahydrate)	No Data	No Data	No Data	No Data	No Data

PRODUIT: OIL OFF

CODE: SK/OLOFF

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
d-Limonene	30 ppm (AIHA WEEL)	150 ppm	N/Av	N/Av	N/Av	
CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.					
MESURES D'HYGIÈNE	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Retirer et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver soigneusement après manipulation.					
MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE	Sélection d'équipement de protection individuelle (EPI) doit être établie par l'employeur d'effectuer une évaluation des dangers PPE.					
RESPIRATOIRE/TYPE	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.					
GANTS/TYPE	Gants résistant aux produits chimiques, imperméables, conformes à une norme approuvée doivent être portés à tous les fois où la manipulation de produits chimiques si une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire. Si l'on considère les paramètres spécifiés par le fabricant de gant, vérifier lors de l'utilisation que les gants sont en conservant leurs propriétés protectrices. Il est à noter que le temps de percée pour n'importe quel matériau des gants peut être différent pour les fabricants de gants différents. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut être estimée avec précision.					
YEUX/TYPE	Sécurité des lunettes conforme à une norme approuvée doit être utilisé lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux projections de liquides, de brouillards ou de poussières. Si le contact est possible, les protections suivantes devraient être portée, sauf si l'évaluation révèle un plus haut degré de protection : lunettes de projection chimique.					
VÊTEMENTS/TYPE	Vêtements imperméables, comme un tablier synthétique ou combinaisons, devraient servir à éviter tout contact avec la peau ou les vêtements.					
CHAUSSURES/TYPE	Chaussures appropriées ainsi que les mesures de protection de peau supplémentaire doivent être sélectionnés, basé sur le travail effectué et les risques encourus .					

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (L'ÉTAT PHYSIQUE ET LA COULEUR)	Liquide orange.
ODEUR	Agrumes.
pH	14.
POINT D'ÉCLAIR (°C), MÉTHODE UTILISÉE :	Ne s'applique pas.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION (°C)	100 C.
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION (°C)	0 degré Celsius.
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ (SOLIDES ET GAZ)	Non inflammable.
LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (% VOL)	Ne s'applique pas.
LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (% VOL)	Ne s'applique pas.
TENSION DE VAPEUR	Aucune donnée.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	Aucune donnée.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE	Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Se décompose en dioxyde de carbone ou en monoxyde de carbone.
CONDITIONS À ÉVITER	Chaleur et/ou froid extrêmes.
INCOMPATIBLE MATÉRIEAUX	Acides forts. Des bases solides.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Dipropylene glycol methyl ether ((2-methoxymethylethoxy)propanol)	LC50 Inhalation - Rat - 4 h - 55 - 60 mg/l - vapor	LD50 Oral - Rat - male and female - > 5,000 mg/kg LD50 Dermal - Rabbit - male - 9,510 mg/kg

PRODUIT: OIL OFF

CODE: SK/OLOFF

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Sodium metasilicate pentahydrate (Disodium dioxido(oxo)silane pentahydrate)	No Data	847 mg/kg (Oral Rat)
d-Limonene	N/Av	Oral (RAT) 4400 mg/kg Dermal (RABBIT) > 5000 mg/kg

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ne permettent pas de produit ou tout ruissellement de lutte contre les incendies pour entrer dans la tempête ou des égouts sanitaires, des lacs, rivières ou voies publiques.
Règlements fédéraux et autres organismes peuvent exiger d'être informé d'un incident de déversement.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION..... Élimination des règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les récipients vides secs peuvent être recyclés.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CLASSIFICATION TMD..... Non réglementé.
UN Non classifié.
GROUPE D'EMBALLAGE..... Non classifié.
CLASSE..... Non classifié.
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE..... Non Applicable .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

WHMIS 2015..... Voir la section 2 IDENTIFICATION DES DANGERS.
STATUT LCPE/LIS..... Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la CEPA DSL.
TEXTE RÉGLEMENTAIRE..... Ce produit a été classé selon les critères de danger du règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.
STATUT DE L'INVENTAIRE DE LA TSCA (É.-U.)
HAPS (Clean Air Act 112 regulated substances): Tous les composants sont énumérés ou exemptés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES .. Santé : 1. Inflammabilité : 0. Dangers physiques : 0. Protection individuelle : H.
MATIÈRES DANGEREUSES (SIMD) :
AVERTISSEMENT DE L'EPI :
Avertissement général.....
Le client est responsable de déterminer le code de la PPE pour ce matériau.
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité n'ont pas vocation à être exhaustives et sont basées sur l'état actuel des connaissances de Korzite et sur les lois en vigueur ; Toute personne qui utilise le produit à des fins autres que celles spécifiquement recommandées dans la fiche technique sans avoir obtenu au préalable une confirmation écrite de notre part quant à l'adéquation du produit à l'usage auquel il est destiné le fait à ses propres risques. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences énoncées dans les règles et la législation locales. Lisez toujours la fiche de données de sécurité et la fiche technique de ce produit, le cas échéant. Tous les conseils que nous donnons ou toute déclaration faite par nous sur le produit (que ce soit dans cette fiche technique ou autrement) sont corrects au meilleur de la connaissance de Korzite, mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ou sur les nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, à moins que nous n'en convenions expressément par écrit, nous n'acceptons aucune responsabilité de quelque nature que ce soit pour les performances du produit ou pour toute perte ou dommage résultant de l'utilisation du produit. Tous les produits fournis et les conseils techniques donnés sont soumis à nos conditions générales de vente standard. Une copie de ce document doit être

PRODUIT: OIL OFF

CODE: SK/OLOFF

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Avertissement général..... demandée et examinée attentivement. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont susceptibles d'être modifiées de temps à autre à la lumière de l'expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que ces données sont à jour avant d'utiliser le produit. .

PRÉPARÉE PAR : Regulatory Affairs
DATE DE PRÉPARATION..... 2025-08-01